HÔPITAUX CIVILS DE COLMAR 70 millions d'euros d'investissements

Projets en gestation

Les hôpitaux civils de Colmar engagent neuf chantiers dont le très attendu Pôle Femme Mère Enfant. Les travaux débuteront en octobre prochain entre le parking de la Plaine Pasteur et l'IFSI, rue du Dr-Betz. Le nouveau parking sera achevé d'ici là.

De longues palissades bleues clôturent une partie du parking de la Plaine Pasteur. Elles annoncent la construction du futur parking à deux niveaux d'une capacité de 930 places. Éclairés par la lumière naturelle, le rez-de-jardin sera réservé aux personnels et le rez-de-chaussée aux visiteurs et aux personnes qui consultent. Il devrait être achevé en octobre.

Le réseau souterrain passera de 1 600 à 2 400 m

Pendant les travaux, le public et le personnel pourront se stationner sur la partie sud du parking actuel ou sur l'un des trois parkings relais : Centre de formation en soins infirmiers, place du Capitaine-Dreyfus et derrière la Salle des familles de la place Dreyfus.

Ce nouveau parking comblera la partie sud du parking actuel qui accueillera le futur Pôle Femme Mère Enfant et les blocs opératoires adultes et enfants du bâtiment médico-chirurgical *(lire ci-dessous)*. Carré blanc aux façades ajourées et réparti sur cinq étages, ce nouvel hôpital d'une superficie totale de 22 000 m² sera relié au site historique par une galerie souterraine qui traverse la rue du Dr-Paul-Betz.

Cet investissement massif sera accompagné par d'autres chantiers : la relocalisation du service mortuaire, le bâtiment actuel étant sur l'emprise des futurs blocs opératoires ; la construction de deux monte-malades à l'extrémité Ouest du Pôle 2 pour acheminer les patients aux nouveaux blocs opératoires et l'extension des galeries souterraines permettant de relier le Pôle Femme Mère Enfant en préservant les espaces verts du site.

Ce réseau souterrain passera à terme de 1 600 à 2 400 m. Son extension doit faciliter l'approvisionnement en médicaments, repas et linge par des véhicules électriques. Ces navettes viendront remplacer les transports terrestres réalisés actuellement en camion.

Le chantier de reconstruction du nouvel EHPAD se poursuit par ailleurs. Achevée, la première tranche héberge 46 résidents. À terme, il en accueillera 180. Cette année verra aussi aboutir le projet d'amélioration des conditions d'accueil au service des urgences et le regroupement des filières de prise en charge d'addictologie, dans un bâtiment dédié.

Le futur Pôle Femme Mère Enfant devrait être achevé à la fin 2017. Quant à l'avenir du Parc, propriété des hôpitaux civils de Colmar, il n'est pas encore tracé. ■

F. BY

Le futur Pôle Femme Mère Enfant des hôpitaux civils de Colmar sera construit le long de la rue du Dr-Betz, entre l'actuel parking de la Plaine Pasteur (à gauche) et l'Institut de formation en soins infirmiers (à droite). MAQUETTE ARCHITECTURALE GUY BEZ

Vue depuis l'avenue de l'Europe du futur parking avec le nouveau Pôle Mère Enfant au fond. MAQUETTE ARCHITECTURALE GUY BEZ

Deux monte-malades seront installés pour desservir les nouveaux blocs opératoires. MAQUETTE ARCHITECTURALE GUY BEZ

Pasteur Les enjeux techniques mais aussi économiques des travaux

Le chantier à l'hôpital Pasteur a démarré mardi (voir « L'Alsace » du jour) et s'achèvera fin 2017. Près de 4 ans de travaux, quelque 70 millions pour améliorer les services tout en économisant sur le fonctionnement.

Le pôle Femme mère enfant et, dessous, en rez-de-jardin, le bâtiment médico-technique.
Maquette architecturale Guy Bez

Comme nous l'écrivions mardi dernier, les travaux ont démarré aux abords de l'hôpital Pasteur pour le grand chantier du pôle Femme mère enfant (voir le rappel des différentes opérations dans notre encadré). Une conférence de presse était organisée hier sur le sujet, durant laquelle le président du conseil de surveillance, Gilbert Meyer, a insisté sur l'ampleur du projet et sur les difficultés qui ont émaillé son élaboration, ainsi que sur la complexité de sa mise en œuvre.

Rappelons qu'au départ de l'histoire, l'idée était plus simplement de refaire le Parc à côté de son emplacement actuel. « *L'Agence régionale de santé* (ARS) *nous a demandé de réfléchir autrement, vers une mutualisation en terme de fonctionnement* », a expliqué la directrice Christine Fiat. Est née ainsi l'idée du bâtiment médico-technique (BMT)… « *Du coup, on a basculé le réaménagement du Parc sur le site de Pasteur* ». « *Rappelez-vous combien on pestait contre la position de l'ARS*, a reconnu Gilbert Meyer. *Elle nous a lancé un défi auquel nous avons été contraint de trouver une solution. Et maintenant c'est d'une pierre deux coups* ».

« Deux coups », c'est-à-dire le nouveau Parc mais aussi le BMT qui va permettre de regrouper les blocs opératoires adultes et enfants et ainsi de mutualiser les moyens.

70 millions d'euros

L'ARS a validé le nouveau projet d'un montant de 70 millions (dont 40 % d'autofinancement par l'hôpital, mais sur des crédits d'État). Et obtenu une contrepartie à son engagement financier : la fameuse mutualisation, à savoir une économie de plus d'un million d'euros de fonctionnement. « *On n'obtenait pas le feu vert si on ne diminuait pas le fonctionnement !* », insiste Gilbert Meyer. Christine Fiat assure que ce million gagné se fera principalement sur un coût de fonctionnement moindre pour les transports et l'énergie. « *Il est probable que le personnel ne sera pas systématiquement remplacé, mais il n'est pas question ni de licenciement, ni de plan social* ».

« *C'est un projet structurant dans une phase d'optimisation des moyens* », a ajouté le Dr Jean-Marie Woehl. Des disciplines complémentaires seront regroupées, la modernisation du fonctionnement des équipes menée. « *En regroupant les chirurgies et l'anesthésie, on obtiendra une meilleure flexibilité, on pourra élargir les plages d'interventions. Cela permettra de répondre à une demande en croissance* », poursuit le médecin.

Tout cela pour dire que cette opération est à la fois un enjeu pour les patients (gagner en confort et en sécurité), pour l'établissement « *le positionner comme un hôpital de référence* », et un enjeu économique.

Quid de l'ancien Parc en 2018 ? « *Le site appartient au patrimoine de l'hôpital. Soit ce sera vendu, soit on ira vers une autre utilisation, ça peut être des lits pour personnes âgées* », conclut Christine Fiat.

Annick Woehl

SUIVRE LE CHANTIER Des photos et images animées permettent d'avoir une idée du projet sur le site internet de l'hôpital (www.ch-colmar.fr). Cliquez sur « accès pro » puis sur « kiosque ».

Il a dit

« C'est un projet magnifique pour la population de Colmar et des environs, pour les mères et les enfants qui seront accueillis dans de meilleures conditions, pour la sécurité et le bien-être des patients. On s'en réjouit »

Dr Egloff, médecin chef du pôle Femme, mère, enfant.

Les travaux

- Réalisation d'un nouveau parking de 930 places sur deux niveaux du 1er avril à octobre 2014.
- Création du nouveau bâtiment médico-technique en rez-de-jardin (900 m²) et du pôle Femme mère enfant au-dessus (1 300 m²).
- Le BMT comprendra 16 salles dont une dédiée au robot chirurgical ou encore un bloc d'endoscopie.
- Parallèlement, réalisation de quelque 800 m de nouvelles galeries souterraines dans l'intérieur de l'enceinte de Pasteur, de mai 2014 à juin 2015
- Création d'un nouveau service mortuaire (l'ancien disparaissant pour laisser place au BMT). D'avril à octobre 2014.
- Réalisation de galeries souterraines de liaison entre le pôle Mère femme enfant et Pasteur, sous la rue du Dr-Paul-Betz, à cheval entre 2015 et 2016, pendant plusieurs mois. Cela entraînera la fermeture de la rue à la circulation.

Le stationnement en débat

Les nouveaux bâtiments, le pôle Femme mère enfant et le bâtiment médico-technique, prenant place au sud de l'actuel parking, celui-ci sera neutralisé pendant les travaux. Au final, on retrouvera les quelque 900 places actuelles dans un nouveau parking sur deux étages.

Entre-temps, des solutions intermédiaires seront proposées : 400 places sur la partie restante de l'actuel parking ; 80 places à côté de l'école d'infirmières ; 400 places au parking Dreyfus ; et 80 places derrière la maison des associations. Une partie du personnel a néanmoins exprimé son mécontentement, notamment parce que les malades et consultants seraient prioritaires pour les emplacements rue du Dr-Betz. « *C'est vrai que nous avons indiqué que ce serait plus correct de faire comme cela*, convient la directrice. *On a demandé au personnel de faire cet effort. Il y a au maximum 200 mètres à faire à pieds avec les solutions relais* ». Le maire a renchéri : « *Je fais appel à la compréhension. C'est un dossier vital pour Pasteur, il y va de l'avenir du personnel* ».

Christine Fiat, directrice des hôpitaux civils de Colmar et Gilbert Meyer, président du conseil de surveillance. Photo H. Kielwasser

Le parking sur deux niveaux : le rez-de-jardin pour le personnel et l'étage supérieur pour les patients.
Maquette architecturale Guy Bez

« Stratégique » et « magnifique »

Au-delà de la modernisation des blocs opératoires et de la rationalisation des coûts de fonctionnement, la reconstruction du Pôle Femme Mère Enfants vise à conforter le positionnement de l'hôpital Pasteur sur le territoire alsacien.

Gilbert Meyer, président du conseil de surveillance des hôpitaux civils de Colmar et leur directrice Christine Fiat.
PHOTO DNA – JULIEN KAUFFMANN

LA SIGNATURE des permis de construire marque la fin d'un processus qui a duré près de sept ans. Dessiner l'avenir du Parc, le Pôle Mère Enfants des hôpitaux civils de Colmar (1932), « n'a pas été facile » concède Gilbert Meyer, le président du conseil de surveillance. Si l'ancienne Agence régionale de l'hospitalisation prônait une reconstruction sur site, l'Agence régionale de santé a préféré elle la construction d'un nouveau bâtiment en lien direct avec le site des hôpitaux en « contrepartie d'un coût de fonctionnement moindre ».

«Pas de plan social»

« Ce défi nous a permis de trouver cette solution qui améliore fondamentalement les équipements actuels et pérennise les activités sur le site de Pasteur », reconnaît le maire de Colmar. L'engagement total est estimé à 70 millions d'euros, pris en charge à 60 % par l'État et à 40 % par les hôpitaux civils.
Pour Christine Fiat, la directrice des hôpitaux civils de Colmar, ces investissements « confirment leur position d'hôpital de référence et de pôle d'excellence sur le territoire de santé alsacien, capable d'offrir des prises en charge à la pointe de la technologie ». Mais ils permettent aussi de répondre à un enjeu économique par la suppression d'un site et par le regroupement des plateaux techniques. Les économies attendues s'élèvent à 1,9 million d'euros par an.
« On ne nous a pas demandé de licencier ; il n'y a pas de plan social à la clé », précise Christine Fiat en reconnaissant que des départs à la retraite pourraient ne pas être remplacés.
Le regroupement des différentes disciplines médicales autour des blocs opératoires communs « permettra d'optimiser les chantiers anesthésiques et de faire mieux et plus ; et d'absorber une forte demande chirurgicale à moyens constants », estime pour sa part le docteur Jean-Marie Woehl, le président de la commission médicale.
« C'est un projet magnifique pour tous les enfants, les femmes et les enfants », se réjouit le docteur Jean-Yves Egloff, médecin chef du Pôle Femme Mère Enfant. « Les femmes vont être accueillies dans des locaux agréables et plus proches des standards actuels, les nouveaux nés seront plus proches de leur mère. Le regroupement des blocs sur un seul site assure la sécurité et le bien-être des patients. » ■

F. BY

LE CHIFFRE

16

C'est le nombre de blocs opératoires adultes et enfants, dont un dédié au robot chirurgical, que comptera le futur bâtiment médico-technique de l'hôpital Pasteur.
Ils accueilleront les soins de pédiatrie, d'obstétrique, de gynécologie, de réanimation, de chirurgie et d'endoscopie.